

Concours Commun Voie C2

Bilan général, résultats et statistiques

SESSION 2018

1 – Présentation des concours.....	1
1.1 ECOLES RECRUTANT SUR LE CONCOURS COMMUN VOIE C2	1
1.2 NATURE, DUREE ET COEFFICIENTS DES EPREUVES :.....	1
2 – Profils des inscriptions.....	2
3 – Statistiques et résultats.....	3
3.1 STATISTIQUES GENERALES	3
3.2 NOMBRE DE PLACES OFFERTES ET NOMBRE D’INTEGRES PAR ECOLE	4
3.3 RESULTATS GENERAUX (ANALYSE COMPARATIVE INTERANNUELLE).....	4
3.4 RANGS DES INTEGRES PAR ECOLE (ANALYSES COMPARATIVES INTERANNUELLES)	5
3.5 RESULTATS PAR GENRE ET PAR BAC D’ORIGINE	6
4 – Statistiques par épreuves et commentaires des jurys	6
5 – Conclusion	11

1 – Présentation du concours

1.1 Ecoles recrutant sur le concours commun voie C2

Ce concours est ouvert aux titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) dans certaines spécialités, pour l'admission en première année dans les écoles indiquées ci-après :

AGROCAMPUS OUEST - Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage :

- cursus ingénieur **agronome (Rennes)** et ingénieur en **horticulture** et en **paysage (Angers)**

AgroParisTech (Grignon) - Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement

Agrosup Dijon - Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques de l'Alimentation et de l'Environnement :
- cursus ingénieur **agronome** et ingénieur en **agroalimentaire**

Bordeaux Sciences Agro - École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

ENSAIA - École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires ; **Nancy**

ENSAT - École Nationale Supérieure Agronomique de **Toulouse**

Montpellier SupAgro – Institut National d'Études supérieures Agronomiques de Montpellier :

- cursus ingénieur **agronome** et ingénieur **systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud (SAADS)**

Oniris - Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation – **Nantes Atlantique** :

- cursus ingénieur (**filiales alimentation–agroalimentaire et biotechnologies de la santé**)

VetAgroSup - Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Alimentation, Santé Animale, Sciences Agronomiques et de l'Environnement : **cursus ingénieur (Clermont-Ferrand)**

1.2 Coefficients et durée des épreuves

Les candidats ont été évalués sur une épreuve d'admissibilité et trois épreuves orales d'admission, affectées de leurs coefficients. A l'issue des épreuves orales, le classement définitif d'admission est établi en ajoutant à la note attribuée au dossier, affectée du coefficient 10, les notes des épreuves orales d'admission, affectées des coefficients suivants :

MATIÈRES	Coefficients
Admissibilité sur dossier	10
Entretien avec le jury	5
Entretien sur travaux ou mémoires de stage	4
Langue vivante étrangère (Anglais)	3
TOTAL des coefficients	22

Les ex-aequo sont départagés entre eux par la note obtenue à l'entretien avec le jury et, si nécessaire, par la note obtenue à l'entretien sur travaux, puis par la note d'admissibilité, puis par la note de langue vivante.

Durée des épreuves :

ÉPREUVES	Temps de préparation	Durée de l'interrogation
Entretien avec le jury	-	20 minutes
Entretien sur travaux ou mémoires de stage	-	30 minutes
Anglais	20 minutes	20 minutes

2 – Profils des candidats

314 candidats se sont inscrits au concours commun voie C2 de la Banque Agro-Veto (288 en 2017).

Répartition :

Par sexe :

Filles	212
Garçons	102

Par nationalité :

Chine	1
France	304
Malaisie	1
Pays-Bas	1
Pérou	6
Sénégal	1

Par diplôme d'origine :

DUT Génie Biologique Option Agronomie	120
DUT Génie Biologique Option Industries Alimentaires et Biologiques	107
DUT Génie Biologique Option Génie de l'Environnement	45
DUT Génie Biologique Option Analyses Biologiques et Biochimiques	26
DUT Génie Biologique Option Diététique	8
DUT Génie Chimique - Génie des Procédés (toutes options)	3
DUT Chimie (toutes options)	3
DUT Hygiène Sécurité Environnement	2

- Sur les 314 inscrits, 141 étaient **boursiers**, soit **44,9%**

3 – Statistiques et résultats

3.1 Statistiques générales par établissement d'origine

ORIGINE DES CANDIDATS		Inscrits	Admissibles	Admis	Nombre d'intégrés	AGROCAMPUS OUEST Agronomie	AGROCAMPUS OUEST Horticulture/Paysage	AGROPARISTECH	AGROSUP DIJON Agroalimentaire	AGROSUP DIJON Agronomie	BORDEAUX Sciences Agro	ENSAIA NANCY	ENSAT	MONTPELLIER SupAgro Agronomie	MONTPELLIER SupAgro (SAADS)	ONIRIS NANTES agroalimentaire	VETAGROSUP CLERMONT- FERRAND	
Spécialité/Options	IUT d'origine																	
CHIMIE	IUT LE PUY EN VELAY	1	1	1	1													1
	IUT MONTPELLIER 2	1	0	0	0													
	IUT POITIERS	1	1	1	1								1					
GÉNIE BIOLOGIQUE OPTION AGRONOMIE	IUT AIX-MARSEILLE	10	9	8	8			1		5		1	1					
	IUT AMIENS	5	4	3	3						1					1		1
	IUT ANGERS	9	4	4	3	1	1											1
	IUT AURILLAC	16	7	5	4				1									3
	IUT AVIGNON	11	6	5	3							1				1		1
	IUT BORDEAUX (PERIGUEUX)	5	5	4	3										1	1	1	
	IUT BREST	6	5	5	5	2				1								2
	IUT COLMAR	13	4	2	2					1						1		
	IUT LYON (VILLEURBANNE)	5	5	4	3	1					1							
	IUT NANCY-BRABOIS	21	14	12	10				1	2			1				2	4
	IUT PERPIGNAN	9	8	7	6	1				1				2				2
	IUT TOULOUSE 3 (AUCH)	10	7	6	5				1				1	1	1			
TOTAL AGRONOMIE	120	78	65	55	5	1	3	1	12	3	3	3	5	4	4	0	14	
GÉNIE BIOLOGIQUE OPTION ANALYSES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES	IUT CAEN	1	1	1	0													
	IUT CLERMONT-FERRAND (AUBIERE)	6	6	5	4				2				1					1
	IUT DE CERGY-PONTOISE	2	2	2	1													1
	IUT DIJON	1	1	1	1				1									
	IUT LAVAL	3	3	2	1													1
	IUT LYON (VILLEURBANNE)	3	2	2	1										1			
	IUT MONTPELLIER 2	2	2	2	1				1									
	IUT QUIMPER	3	3	3	1				1									
	IUT TOURS	5	2	2	2									1				1
TOTAL ABB	26	22	20	12	0	0	2	3	0	0	1	1	1	1	0	1	3	
GÉNIE BIOLOGIQUE OPTION DIÉTÉTIQUE	IUT BORDEAUX (PERIGUEUX)	3	2	2	2				1		1							
	IUT CRETEIL-VITRY-PARIS 12	1	1	0	0													
	IUT MONTPELLIER 2	1	1	0	0													
	IUT NANCY 1 (VANDOEUVRE)	1	1	1	1				1									
	IUT NANCY-BRABOIS	2	2	2	2								2					
GÉNIE BIOLOGIQUE OPTION GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT	IUT AIX-MARSEILLE	2	0	0	0													
	IUT AURILLAC	1	1	1	1									1				
	IUT BREST	5	3	3	2		1							1				
	IUT CAEN	4	3	3	2	1	1											
	IUT CALAIS (BOULOGNE S/MER)	4	3	2	2					2								
	IUT CORTE	2	2	2	2							1						1
	IUT DE CERGY-PONTOISE	6	6	6	6				1	1			1	1	1	1		
	IUT LA REUNION (SAINT-PIERRE)	1	1	1	1											1		
	IUT LA ROCHE S/YON	3	3	3	2								1					1
	IUT PERPIGNAN	3	3	3	2								2					
	IUT SAINT-ETIENNE	3	1	1	0													
	IUT STRASBOURG 1 (SCHILTIGHEIM)	1	1	1	1							1						
	IUT THIONVILLE (YUTZ)	7	4	4	3					1								2
	IUT TOULON (LA GARDE)	1	0	0	0													
	IUT TOURS	2	2	2	0													
TOTAL GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT	45	33	32	25	1	2	1	2	2	2	1	5	3	1	2	1	3	
GÉNIE BIOLOGIQUE OPTION INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BIOLOGIQUES	IUT AMIENS	7	5	2	2				1	1								
	IUT ANGERS	5	5	4	2													2
	IUT AVIGNON	4	3	2	1					1								
	IUT BORDEAUX (PERIGUEUX)	1	1	1	1						1							
	IUT BOURG-EN-BRESSE "A" - LYON1	11	10	7	6					4					1			1
	IUT CAEN	6	6	3	3								1	1				1
	IUT CALAIS (BOULOGNE S/MER)	2	2	1	0													
	IUT CORTE	1	1	1	1													
	IUT CRETEIL-VITRY-PARIS 12	6	5	3	2				1				1					
	IUT DIJON	12	4	4	3				1	1	1							
	IUT KOUROU (SAINT-CLAUDE)	1	1	1	1								1					
	IUT LA ROCHELLE	4	4	3	2					1		1						
	IUT LILLE (VILLENEUVE D'ASQ)	7	7	4	2					1			1					
	IUT LIMOUSIN (LIMOGES)	5	4	4	3		1				1							1
	IUT MONTPELLIER 2	3	2	2	2					1	1							
	IUT NANCY-BRABOIS	3	1	0	0													
	IUT PAU-MONT-DE-MARSAN	6	3	3	2							1						1
	IUT QUIMPER	10	7	5	5						1					1		2
	IUT SAINT-BRIEUC	5	4	3	3	2												1
	IUT STRASBOURG 1 (SCHILTIGHEIM)	3	3	3	3					3								
IUT THIONVILLE (YUTZ)	2	0	0	0														
IUT TOULOUSE 3 (AUCH)	3	3	1	1										1				
TOTAL IAB	107	81	57	45	2	1	3	13	4	3	4	4	3	2	0	9	1	
GÉNIE CHIMIQUE - GÉNIE DES PROCÉDÉS	IUT LORIENT (PONTIVY)	1	1	1	0													
	IUT LYON (VILLEURBANNE)	1	0	0	0													
	IUT SAINT NAZAIRE	1	1	0	0													
HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT	IUT BESANÇON-VESOUL	1	1	0	0													
	IUT VESOUL	1	0	0	0													
TOTAL GÉNÉRAL		314	226	182	143	8	4	9	21	18	8	16	12	8	6	11	22	

3.2 Nombre de places offertes* (avant reports) et nombre d'intégrés par école

(Analyse comparative interannuelle)

ÉCOLES	2018			2017		2016		2015	
	PO	Places ouvertes après reports	NI	PO	NI	PO	NI	PO	NI
Agrocampus Ouest - Agronome	8	8	8	7	7	7	7	7	7
Agrocampus Ouest - Horticole Paysage	3	5	4	3	6	3	3	3	2
AgroParis Tech - Grignon	9	9	9	9	9	9	9	10	10
AgroSup Dijon (agronome)	15	18	18	15	15	10	16	10	10
AgroSup Dijon (agroalimentaire)	15	24	21	15	18	8	12	8	7
Bordeaux Sciences Agro	8	8	8	5	5	5	10	5	5
ENSAIA Nancy	14	17	16	14	14	12	14	12	12
ENSAT (Toulouse)	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Montpellier Sup Agro-Agronome	8	8	8	7	7	8	8	8	8
Montpellier Sup Agro - SAADS	6	6	6	5	5	5	5	5	5
ONIRIS (Nantes)	16	22	11	16	14	16	15	14	14
VetAgro Sup Clermont-Ferrand	15	22	22	15	19	15	19	15	14
TOTAL	129	159	143	123	131	110	130	109	106

*c'est-à-dire ouvertes par arrêté au JO

3.3 Résultats généraux

(Analyse comparative interannuelle)

	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre de places (avant reports)	129	123	110	109	110
Nb d'inscrits	314	288	350	324	316
Rang du dernier admissible	221	203	203	182	202
Nombre d'admissible	226	212	212	189	219
Note du dernier admissible sur 20	9	10,8	9,6	7,6	9,6
Nombre d'admis sur la Liste Principale	129	123	110	109	110
Rang du dernier inscrit sur la Liste Complém.	182	164	158	132	149
Nombre d'inscrits sur la Liste Complémentaire	53	41	48	23	39
Nb définitif d'intégrés (après reports et démissions)	143	131	130	106	114
Rang du dernier intégré	180	163	158	130	149
Moyenne du dernier intégré	9,73	10,9	10,32	9,66	10,54
Nb de démissions après délibération	29	32	28	26	35

3.4 Rangs des intégrés par école (Analyse comparative interannuelle)

ÉCOLES		2018	2017	2016	2015	ÉCOLES		2018	2017	2016	2015
Agrocampus Ouest - Agronome	Rappel nombre d'intégrés	8	7	7	7	ENSAIA Nancy	Rappel nombre d'intégrés	16	14	14	12
	Rang premier intégré	2	11	3	16		Rang premier intégré	10	25	11	30
	Rang dernier intégré	36	51	41	47		Rang dernier intégré	116	98	97	95
	Rang moyen	22	33	19	37		Rang moyen	75	67	58	70
Agrocampus Ouest - Horticulture Paysage	Rappel nombre d'intégrés	4	6	3	2	ENSAT Toulouse	Rappel nombre d'intégrés	12	12	12	12
	Rang premier intégré	11	22	27	114		Rang premier intégré	1	15	20	15
	Rang dernier intégré	115	102	109	122		Rang dernier intégré	64	64	71	78
	Rang moyen	48	68	62	118		Rang moyen	43	35	47	56
AgroParisTech - Grignon	Rappel nombre d'intégrés	9	9	9	10	Montpellier SupAgro - Agronome	Rappel nombre d'intégrés	8	7	8	8
	Rang premier intégré	4	1	2	2		Rang premier intégré	9	7	1	3
	Rang dernier intégré	20	30	17	14		Rang dernier intégré	29	56	38	26
	Rang moyen	13	11	10	9		Rang moyen	19	39	22	17
AgroSup Dijon Agronome	Rappel nombre d'intégrés	18	15	16	10	Montpellier Sup Agro - SAADS	Rappel nombre d'intégrés	6	5	5	5
	Rang premier intégré	49	65	39	1		Rang premier intégré	25	10	12	28
	Rang dernier intégré	128	163	155	103		Rang dernier intégré	80	95	58	52
	Rang moyen	104	120	105	66		Rang moyen	59	58	35	36
AgroSup Dijon Agroalimentaire	Rappel nombre d'intégrés	21	18	12	7	ONIRIS Nantes	Rappel nombre d'intégrés	11	14	15	14
	Rang premier intégré	46	26	72	38		Rang premier intégré	68	3	51	32
	Rang dernier intégré	180	161	157	110		Rang dernier intégré	172	153	158	130
	Rang moyen	118	106	114	73		Rang moyen	131	87	120	86
Bordeaux Sciences Agro	Rappel nombre d'intégrés	8	5	10	5	VetAgro Sup Clermont-Ferrand	Rappel nombre d'intégrés	22	19	19	14
	Rang premier intégré	34	14	45	43		Rang premier intégré	39	17	63	20
	Rang dernier intégré	82	77	88	75		Rang dernier intégré	156	157	154	128
	Rang moyen	62	46	67	60		Rang moyen	122	105	111	83

3.5 Résultats par genre et par baccalauréat d'origine

GENRE ET BAC D'ORIGINE DES CANDIDATS	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS	NOMBRE D'INTÉGRÉS	AGROCAMPUS OUEST Agronomie	AGROCAMPUS OUEST Horticulture/Paysage	AGROPARISTECH GRIGNON	AGROSUP DIJON Agroalimentaire	AGROSUP DIJON Agronomie	BORDEAUX Sciences Agro	ENSAIA NANCY	ENSAT	MONTPELLIER SupAgro Agronomie	MONTPELLIER SupAgro (SAADS)	ONIRIS NANTES agroalimentaire	VETAGROSUP CLERMONT-FERRAND
Filles	212	160	128	98	7	2	8	12	11	6	10	7	6	5	7	17
Garçons	102	66	54	45	1	2	1	9	7	2	6	5	2	1	4	5
BAC S	274	199	157	125	7	4	7	18	15	8	15	10	7	5	10	19
BAC S ECOLOGIE, AGRONOMIE ET TERRITOIRES	19	15	14	12	1		1	2	2			1	1	1		3
BAC STAV SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT	7	3	2	2							1	1				
BAC STL	7	4	4	2				1	1							
AUTRE BAC	7	5	5	2			1								1	

4 – Statistiques par épreuves et commentaires des jurys

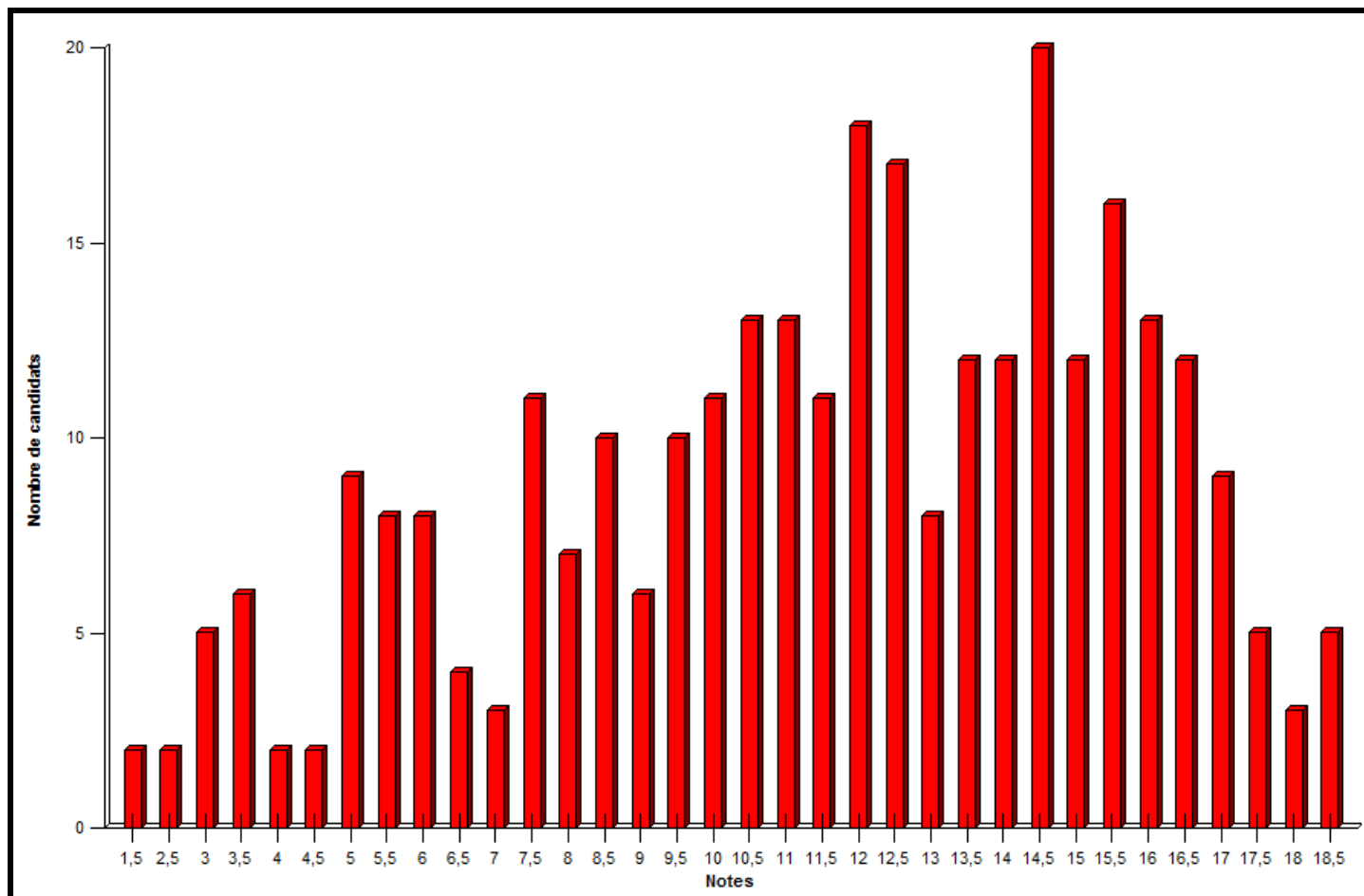
Les recommandations des examinateurs pour chaque épreuve sont consultables sur notre site, rubrique notices et programmes – recommandations <https://www.concours-agro-veto.net/spip.php?rubrique20>

La lecture attentive de ces documents est vivement recommandée aux futurs candidats qui y trouveront par ailleurs de nombreux conseils et les erreurs à éviter par exemple.

Les rapports des années précédentes sont disponibles à ces adresses : <https://www.concours-agro-veto.net/spip.php?rubrique174> et <https://www.concours-agro-veto.net/spip.php?rubrique176>

4.1- Examen des dossiers

Nb candidats	Moyenne sur 20	Ecart-type	Note la plus basse	Note la plus haute sur 20
305	11,51	4,05	1,5	18,5



L'épreuve d'admissibilité sur dossier s'est déroulée du 14 au 16 mai 2018.

Pour 129 places offertes (159 après reports), 314 dossiers ont été étudiés et 226 retenus pour les épreuves orales. Pour sa 22^{ème} année de fonctionnement, le jury s'est félicité du bon niveau de la plupart de ces candidatures, tant par les résultats universitaires, que par les stages, les expériences professionnelles et les activités diverses.

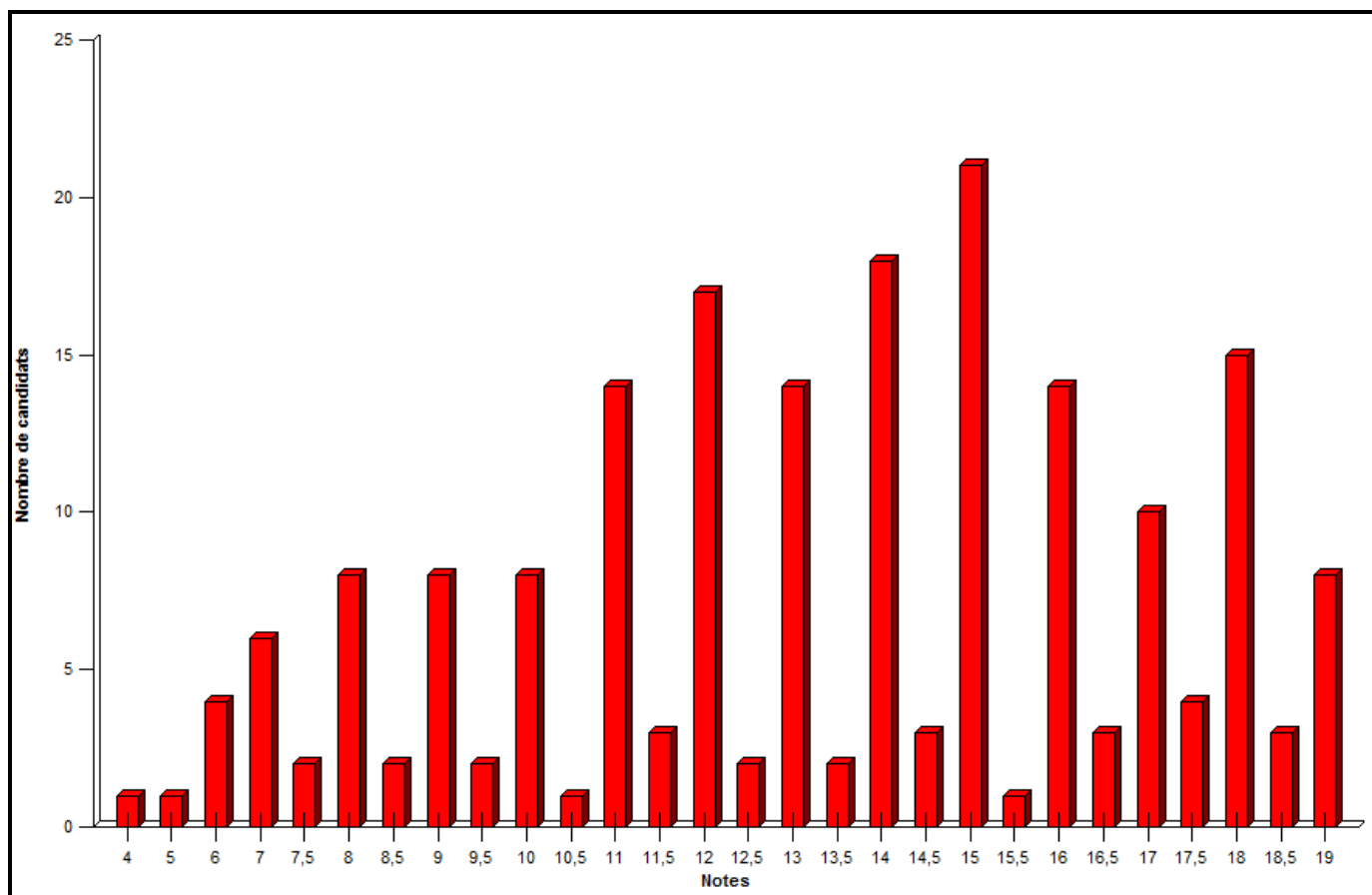
Il y a eu dans l'ensemble beaucoup de bons profils voire d'excellents dossiers.

Cependant, quelques candidats présentaient des résultats académiques faibles et incompatibles avec les attentes du concours.

Cette année, les candidats proviennent de 43 IUT. Chaque année, l'analyse des résultats de l'admissibilité montre que les facteurs discriminants ne sont pas l'IUT d'origine ou la spécialité du DUT, mais la qualité des résultats universitaires, les motivations et l'expérience personnelle du candidat.

4.2- Entretien avec le jury

Nb candidats	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
195	13,31	3,53	4,0	19,0



D'une durée de 20 minutes, l'épreuve d'entretien avec le jury s'est déroulée du 25 juin au 6 juillet 2018 dans les locaux d'AgroParisTech (site Claude Bernard).

Comme pour l'ensemble des épreuves orales, le candidat doit se présenter avec ses pièces administratives : convocation, carte d'identité ou passeport. En cas d'absence ou d'invalidité de la pièce d'identité, il est impératif de se munir d'un document officiel comportant une photo d'identité récente (permis de conduire, carte vitale avec photo).

Rappel : pour cette épreuve le candidat doit fournir aux membres du jury **un bulletin de notes du 4ème semestre** (au moins un bulletin provisoire) et **un CV actualisé**.

Il est important de se présenter dans une tenue correcte, à l'heure et avec les documents demandés.

226 candidats avaient été convoqués (212 en 2017 et 212 en 2016).

195 se sont présentés à l'entretien. La majorité des candidats convoqués qui ne se sont pas présentés à l'entretien provenaient de DUT Génie Biologique option IAB : connaissant déjà les résultats d'admission dans d'autres écoles en agroalimentaire, souvent proches de leur lieu de résidence, ils semblent avoir fait un choix de proximité.

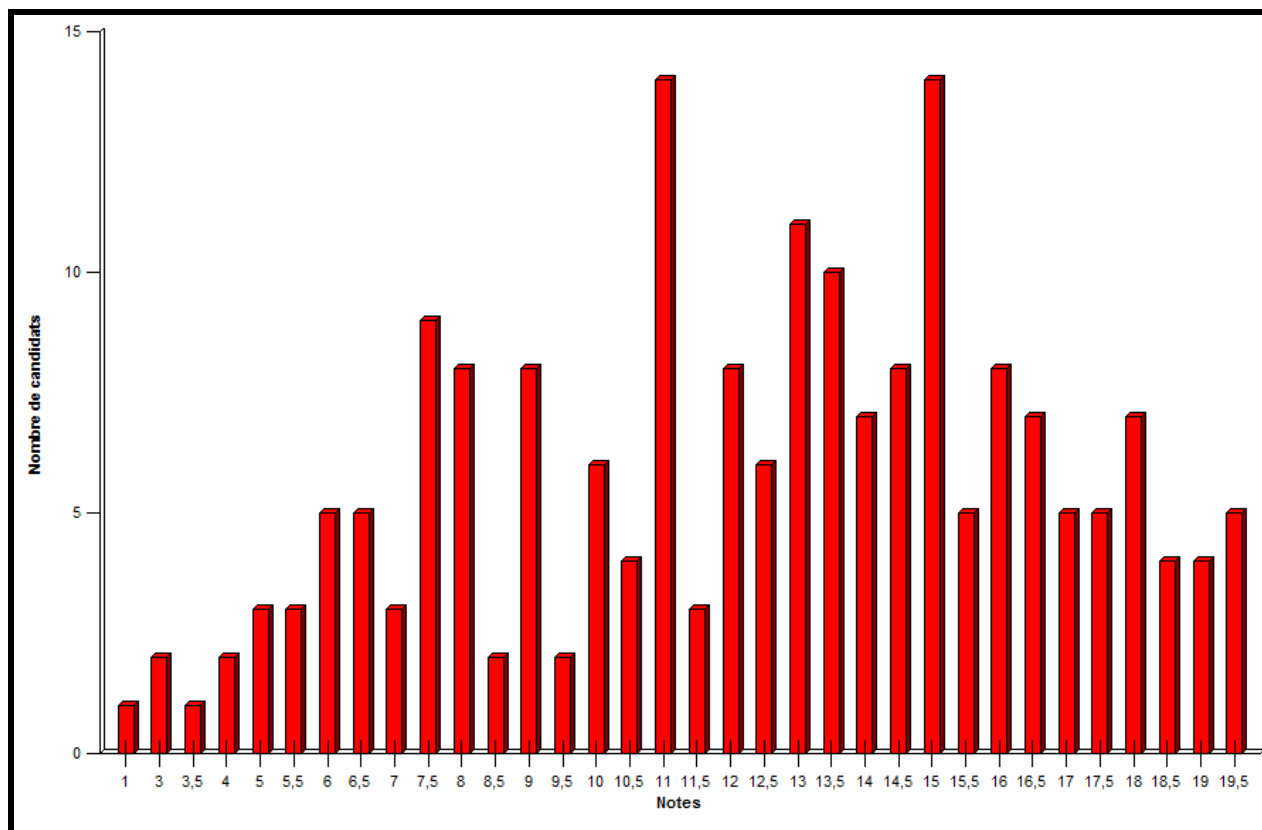
Avec une moyenne de 13,3/20 sur cette épreuve, le jury a estimé que les candidats qui se sont présentés à l'entretien étaient de bons candidats, exprimant clairement de bonnes motivations avec de bons projets, certains très précis et bien ciblés. De plus, un nombre significatif de candidats a bien compris que le réseau des écoles accessibles par le concours C2 présentait un éventail très large de possibilités de formations et de spécialisations complémentaires. Chez ces candidats, la bonne connaissance des écoles et de leurs spécialisations leur a permis de préciser leur projet personnel de formation, et d'exprimer la façon dont ils construisent ce projet.

D'autres candidats n'ont pas préparé l'entretien, certains n'ont pas de projet professionnel précis mais cela ne justifie pas une méconnaissance complète des écoles qui recrutent sur cette voie de concours.

Conformément à ce qu'indique la notice du concours, les candidats n'ont pas utilisé de diaporama pour leurs présentations, ce qui permet de réserver les 20 minutes à un vrai entretien.

4.3- Entretien sur travaux

Nb candidats	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
195	12,33	4,16	1,0	19,5



L'organisation des exposés est généralement bonne avec des plans logiques. La qualité des exposés, dans l'ensemble, fut bonne voire très bonne. Les candidats semblent bien informés sur le déroulement de l'épreuve (présentation puis questions) et sur les attendus (contextualisation du sujet, présentation de l'organisme d'accueil ou commanditaire de projet tutoré, définition de la problématique, démarche mise en place). Ils semblent également s'être relativement bien préparés à l'exercice compte-tenu de leur réactivité aux questions. Plusieurs candidats ont fait le choix de présenter leur projet tutoré ou leur stage en exploitation agricole et non leur stage de fin d'IUT, ce qui n'a eu aucune incidence sur l'évaluation réalisée.

Certains candidats n'ont pas été en mesure de répondre lorsqu'il leur est demandé de préciser le contexte global dans lequel s'intégrait leur travail. Par conséquent, ces candidats ont eu quelques difficultés à expliquer l'utilité du travail qu'ils avaient réalisé durant leur stage.

La gestion du temps de présentation est relativement bien maîtrisée par les candidats. Au-delà des 10 minutes accordées, la note de l'étudiant sera impactée. Certains candidats ont dépassé le temps de présentation de 2 à 4 minutes.

Le nombre d'étudiants ayant effectué leur stage à l'étranger est modéré. Les continents et pays sont variés : Europe, Afrique, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie. Les présentations effectuées dans ce cadre et leur évaluation ne diffèrent pas des autres.

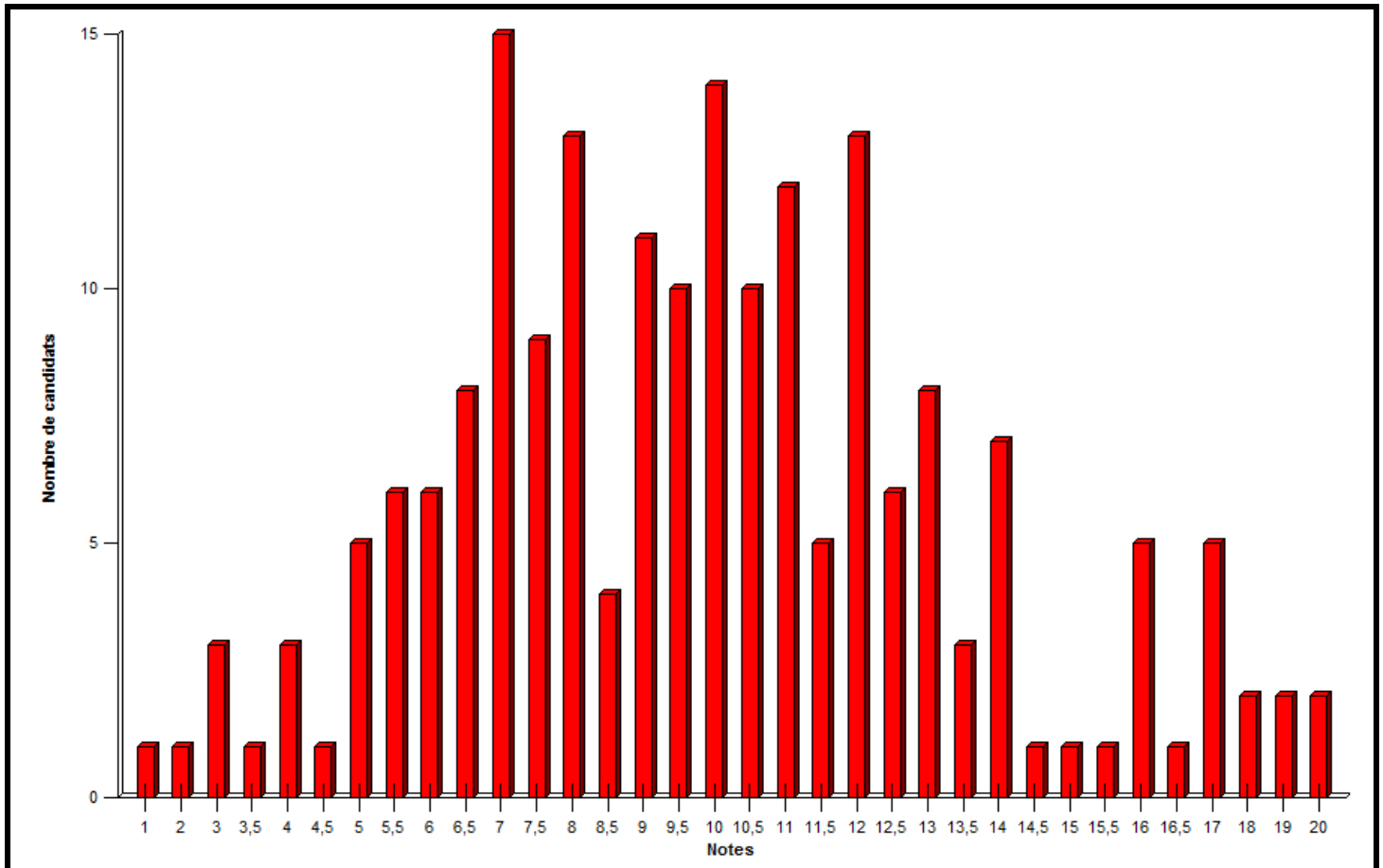
Les membres du jury observent une certaine disparité entre les candidats, avec beaucoup de candidats réfléchis, très motivés et maîtrisant parfaitement le travail présenté, et à l'extrême des candidats dont l'exposé est confus et dont les connaissances sont très restreintes.

Les thèmes présentés ont été très divers. Il n'y a pas de hiérarchie des notes en fonction de la nature des stages présentés (Recherche, Développement, Enquête).

Le degré d'avancement du stage n'influence pas non plus l'appréciation portée sur le candidat.

4.4- Anglais

Nb candidats	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
195	9,90	3,6	1,0	20



Les notes des candidats s'échelonnent de 1 à 20 sur 20. La moyenne est de 9,90 sur 20. Ces notes n'expriment pas la valeur absolue des performances des candidats, mais un classement ; elles reflètent donc le degré de réussite des candidats les uns par rapport aux autres dans cette épreuve, dont les modalités sont fixées par le service des concours et peuvent être consultées, ainsi que les conseils et attentes du jury, sur le site du Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires.

Nous tenons à féliciter les candidats dont la maîtrise de l'anglais, la curiosité intellectuelle et la créativité ont donné lieu à des présentations riches et originales.

5 – Conclusion

La session 2018 de la voie C2 du concours commun de la banque AGRO-VETO se caractérise par :

- une légère augmentation du nombre d'inscrits, 314 en 2018 à comparer aux 288 de 2017. Ce chiffre reste inférieur aux 350 inscrits de 2016, aux 324 inscrits de 2015 et aux 316 inscrits de 2014. Cette évolution ne traduit pas une baisse d'attractivité des écoles agronomiques, il s'agit davantage d'un effet de vases communicants vers la nouvelle voie Apprentissage.
- Un taux d'intégration qui se maintient à 45,5 % des inscrits comme en 2017, meilleur qu'en 2016 (37,1 %) ou 2015 (32,7 %). En effet, ces deux dernières années, les écoles ont reporté des places d'autres voies de concours, ce qui a permis d'intégrer davantage de candidats. Ces reports montrent l'intérêt de cette voie de concours pour les écoles.

Ce concours est bien adapté aux candidats des IUT, le président du jury encourage vivement les étudiants en préparation de DUT à saisir cette chance d'accéder à la dizaine d'écoles d'ingénieurs dans leurs différentes spécialités. L'information doit ainsi contribuer à mieux faire connaître aux étudiants cette opportunité.

Ces futurs candidats liront avec profit les conseils contenus dans les recommandations qui complètent utilement la notice du concours, documents téléchargeables sur le site Internet du service des concours.

Le service des concours souhaite à tous les futurs candidats, une bonne année scolaire et la réussite aux concours en 2019. Il remercie tous les membres du jury et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des épreuves de cette session 2018.

A Paris, le 15 octobre 2018

Anne-Laure TRIDON
Chef du service des concours

